

Madame la présidente, comme mes collègues, le ministre des Affaires étrangères, le ministre du Commerce international et la secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique) l'ont tous mentionné, le gouvernement croit qu'il est temps d'examiner notre politique étrangère, d'examiner nos intérêts internationaux, ainsi que nos capacités et nos limites à défendre ces intérêts. J'ai écouté attentivement chacun de leurs commentaires. Je voudrais vous donner mon point de vue sur la politique étrangère du Canada, plus précisément sur ses liens avec le portefeuille dont je suis responsable en tant que secrétaire d'État (Asie-Pacifique).

Tout d'abord, en tant que secrétaire d'État (Asie-Pacifique), je dois conseiller le ministre Ouellet sur les questions qui touchent cette région. Je suis donc responsable à la fois de questions géographiques et sectorielles, comme les questions économiques, politiques et d'aide au développement social.

Les Canadiens et les Canadiennes disent que nous devons créer des emplois et leur faire retrouver confiance dans notre économie. Nous pouvons atteindre ces deux buts grâce, en grande partie, à une reprise axée sur les exportations. À l'heure actuelle, près du quart des emplois, au Canada, sont directement liés aux exportations. Les marchés asiatiques des pâtes et papiers, des télécommunications et des équipements de transport, des matériaux de construction, de l'agro-alimentaire et des produits pétrochimiques présentent des possibilités extraordinaires pour la croissance économique du Canada, tout en répondant aux besoins de nombreux pays en développement. De plus, la région de l'Asie-Pacifique n'assure pas seulement des débouchés à nos exportations, c'est aussi une source importante de technologies, de capitaux et de compétences dont nous avons besoin pour accroître la compétitivité du Canada.

Dans une grande partie de la région de l'Asie-Pacifique, les taux de croissance enregistrés au cours des années 80 ont été plus de deux fois plus élevés que dans le reste du monde. La part du revenu mondial détenue par l'Asie pourrait passer de 24 p.100 en 1989 à 35 p.100 en l'an 2010 et à plus de 50 p.100 en l'an 2040. Les entreprises canadiennes doivent se préparer à profiter des débouchés qui s'offrent à elles, sinon nous risquons en tant que nation d'assister à l'érosion des institutions qui font du Canada l'envie du monde entier. Notre succès dépendra de notre capacité de remporter un plus grand succès sur ces marchés et d'élaborer des projets qui permettront de rendre les exportations canadiennes les plus concurrentielles possible.

Dans le cadre de toute cette initiative, nous devons réexaminer nos accords économiques et commerciaux bilatéraux et multilatéraux avec les pays de la région Asie-Pacifique, à la lumière des changements économiques importants qui se produisent. Il faut également tenir compte du fait qu'un élément de plus en plus important des relations commerciales et économiques du Canada avec la région Asie-Pacifique sera la mise sur pied de